



Madame l'Inspectrice d'Académie
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Comme nous venons de vous le dire en déclaration liminaire conjointe, malgré nos demandes antérieures, les collègues ont toujours le sentiment de ne pas pouvoir tout faire pour la réussite des élèves et ressentent le manque de confiance de la hiérarchie. Cela fait de nombreuses CAPD que nous commençons par cette remarque et pourtant cela est de pire en pire :

Nos collègues dénoncent :

- le manque de temps pour tout « bien faire », au détriment de la préparation de la classe qui pourtant est notre cœur de métier.
- la déprise salariale
- les injonctions incessantes
- le sentiment d'abandon face aux difficultés
- le manque de considération

Il s'agit d'une véritable souffrance au travail. Les équipes demandent le temps de faire correctement et sereinement leur travail et d'être considérés comme des professionnels.

La CAPD d'aujourd'hui doit examiner plusieurs points aussi nous souhaitons vous faire part de quelques remarques sur chacun d'eux.

La liste d'aptitude à la direction d'école

Nous prenons positivement l'action de formation engagée auprès des collègues qui souhaitent préparer leur entretien à la liste d'aptitude. En place de visio-conférence nous serions plus favorable à du présentiel.

Par contre nous ne comprenons toujours pas pourquoi certains collègues assurant une direction cette année peuvent avoir un avis défavorable. S'ils sont aptes cette année, ils doivent l'être l'année prochaine.

De plus certains T1 nommés sur des postes de direction ne peuvent être inscrits sur Liste d'aptitude, c'est regrettable.

Demande de départs en stage de psychologue scolaire :

Cette année quatre collègues demandent à partir en formation. Nous souhaitons que vous répondiez favorablement à leur demande. En effet, si certains postes restent vacants alors qu'un certain nombre de collègues possèdent le DEPS, il faut s'interroger sur l'attractivité du métier. Ces collègues font des journées très longues, ont énormément de déplacements et ne peuvent prendre en charge tous les élèves qui en ont besoin. Il est grand temps de créer davantage de postes de psychologues scolaires, pour leur permettre de faire leur métier dans des

conditions satisfaisantes et d'apporter leur soutien aux élèves et aux équipes. Nous demandons également à ce que les personnels spécialisés soient remplacés lorsqu'ils sont absents, au même titre que les autres collègues. Ce sont une fois de plus les enfants en difficulté qui en pâtissent en premier.

Barème des permutations informatisées

La très légère amélioration constatée en 2014 (23,09%) ne s'est pas confirmée en 2015 (21,67%) : 3 539 personnes ont obtenu satisfaction sur un de leurs vœux, pour 16 330 candidats. Ces résultats restent très en deçà de ceux enregistrés avant 2011 (37% en 2010).

Sans RQTH ou rapprochement de conjoint, il est quasiment impossible d'obtenir la Gironde, les Landes, nous ne parlerons même pas des Pyrénées Atlantiques.

Ceci n'est pas sans conséquences pour notre département car un bon nombre de nos collègues désirent obtenir l'un de ces départements de l'académie.

Ils voient chaque année le barème d'entrée augmenter plus vite que leur propre barème même dans le cas des rapprochements de conjoint. Ils se désespèrent de pouvoir obtenir leur vœu un jour.

Les représentants des personnels SNUipp-FSU à la CAPD

Vanda Bonnamy, Sophie Chabrilangeas, Sabine Loubiat-Fouchier, Danielle Imoléon, Frédéric Tardieu-Dussol, Alain Barry